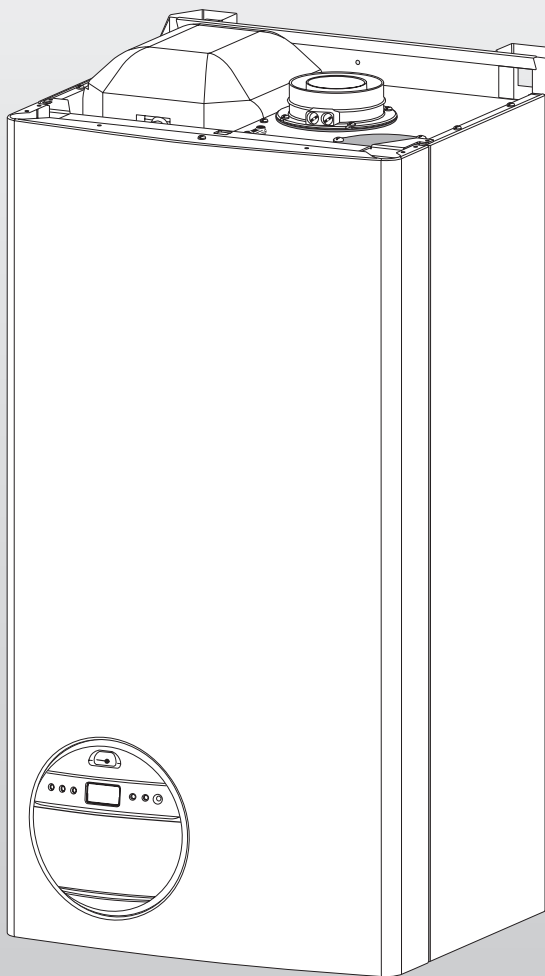


Chaudière murale Accumulation



AMPHORA
delta

Manuel de l'utilisateur

24 CF

24 VMC

24 FF

28 FF



**CHAFFOTEAUX
& MAURY**

*Cher monsieur,
Nous vous remercions d'avoir choisi une chaudière de notre fabrication. Soyez assuré de la qualité technique de notre produit.
Ce livret, incluant les consignes et les conseils, a été rédigé dans le but de vous informer sur son installation, son utilisation et son entretien afin que vous puissiez en apprécier toutes les qualités.
Conservez ce livret avec soin pour toute consultation ultérieure.
Notre service technique le plus proche est à votre entière disposition en cas de besoin.*

Salutations distinguées



GARANTIE

Votre chaudière est garantie pendant une période spécifiée sur le certificat de garantie qui vous précise les modalités : assurez-vous que le volet détachable de ce certificat a bien été retourné à **Chaffoteaux & Maury**.

Pour bénéficier de la garantie, un professionnel qualifié doit avoir installé, réglé et opéré la mise en service de votre installation. C'est pour vous l'assurance qu'il s'est conformé à la notice d'installation et que les conditions réglementaires et de sécurité ont été respectées.

Le premier contrôle technique de votre chaudière peut être fait gracieusement à votre demande par un professionnel qualifié «station technique **Chaffoteaux & Maury**.

SOMMAIRE

	page
1. AVERTISSEMENTS GÉNÉRAUX	3
Consignes de sécurité	4
2. PANNEAU DE CONTRÔLE	5
3. INSTRUCTIONS D'UTILISATION	5
4. INCIDENTS DE FONCTIONNEMENT	7
5. CHANGEMENT DE GAZ	8
6. ENTRETIEN	8

Le présent livret, associé au manuel "Instructions techniques pour l'installation et l'entretien", est partie intégrante et essentielle du produit. Ces deux documents doivent être conservés avec soin par l'utilisateur et doivent toujours accompagner la chaudière, même en cas de cession à un tiers et/ou de transfert sur une autre installation.

Lire attentivement les instructions et les avertissements contenus dans le présent livret et dans le manuel d'installation et d'entretien car ils fournissent des informations importantes relatives à la sécurité lors de l'installation, de l'utilisation et de l'entretien.

1. AVERTISSEMENTS GÉNÉRAUX

Afin de garantir l'efficacité et le bon fonctionnement de la chaudière, il est nécessaire de faire tous les ans une révision ainsi qu'une analyse de combustion tous les deux ans par un technicien qualifié et compléter le livret de l'installation, conformément à la loi.

ATTENTION



Avant toute intervention sur la chaudière débrancher l'alimentation électrique en positionnant les commutateurs A et B sur "O".

Cet appareil sert à produire de l'eau chaude pour un usage domestique. Il doit être raccordé à une installation de chauffage et à un réseau de distribution d'eau chaude sanitaire, compatibles avec ses caractéristiques et sa puissance.

Il est interdit d'utiliser l'appareil à des fins différentes de celles spécifiées. Le constructeur ne peut être tenu responsable des éventuels dommages dérivant d'utilisations inappropriées ou du non-respect des instructions reportées dans le présent livret.

L'installateur doit être habilité pour l'installation des appareils de chauffage, conformément à la loi n° 46 du 05/03/1990, et doit, en fin de travaux, donner la **déclaration de conformité** au maître d'ouvrage

L'installation, l'entretien et toute autre intervention doivent être réalisés dans le respect des normes en vigueur et des indications du constructeur.

En cas de panne et/ou de dysfonctionnement, éteindre l'appareil et fermer le robinet du gaz. Ne pas essayer de réparer l'appareil mais s'adresser à un personnel qualifié.

Seuls des techniciens qualifiés sont autorisés à exécuter les éventuelles réparations, en utilisant exclusivement des pièces de rechange d'origine. Le non-respect des avertissements ci-dessus peut compromettre la sécurité de l'appareil et dégager toute responsabilité du constructeur.

Dans le cas de travaux ou d'opérations d'entretien des éléments placés près des conduits ou des dispositifs d'évacuation des fumées et de leurs accessoires, éteindre l'appareil. Lorsque les travaux sont achevés, faire vérifier les conduits ou les dispositifs par un technicien qualifié.

En cas d'inutilisation prolongée de la chaudière :

- débrancher l'alimentation électrique en plaçant les commutateurs **22** et **23** sur la position "O",
- fermer les robinets du gaz, de la partie thermique et de la partie sanitaire,
- vidanger l'installation thermique et sanitaire, s'il existe un risque de gel.



En cas de dépose définitive de la chaudière, faire réaliser les opérations par un personnel technique qualifié.















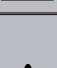

Pour le nettoyage des parties externes, éteindre la chaudière en plaçant les commutateurs **22** et **23** sur la position "O".

Ne pas utiliser ou stocker de substances facilement inflammables dans le local où la chaudière est installée

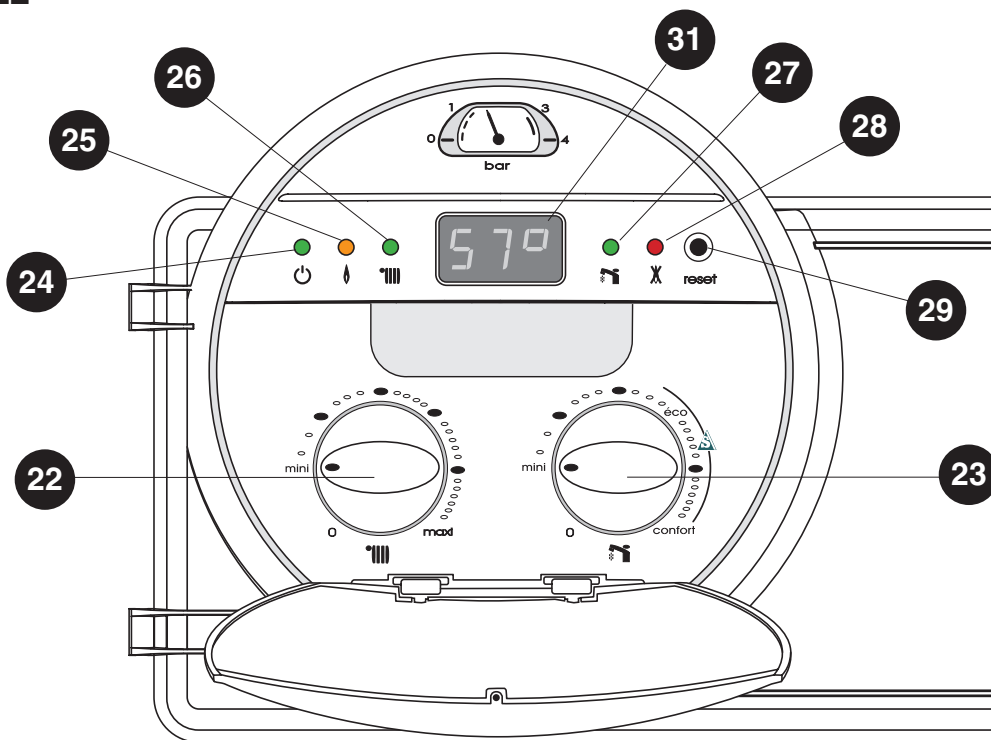
Consignes de sécurité

Légende des symboles :

La non observation du signal entraîne des risques de blessures, mortelles dans certaines circonstances, pour les personnes .	
La non observation de l'avertissement peut entraîner des dommages, parfois graves, pour les biens, l'environnement ou les animaux .	

CONSIGNE	RISQUES	
Ne pas effectuer d'opérations nécessitant l'ouverture de l'appareil.	Electrocution due à la présence de composants sous tension. Brûlures dues à la présence de composants surchauffés ou blessures dues à la présence de bords ou de renflements coupants.	
Ne pas effectuer d'opérations nécessitant la dépose de l'appareil.	Electrocution due à la présence de composants sous tension.	
	Inondations dues à des fuites d'eau des tuyauteries désolidarisées.	
	Explosions, incendies ou intoxications dues à des fuites de gaz des tuyauteries désolidarisées.	
Ne pas détériorer le câble de l'alimentation électrique.	Electrocution due à la présence de fils dénudés sous tension.	
Ne pas laisser d'objets sur l'appareil.	Blessures dues à des chutes d'objets par suite de vibrations	
	Détérioration de l'appareil ou des objets placés au-dessous, due à des chutes d'objets par suite de vibrations.	
Ne pas monter sur l'appareil.	Blessures dues à la chute de l'appareil	
	Détérioration de l'appareil ou des objets placés au-dessous due à la chute de l'appareil à la suite d'un détachement de ses fixations.	
Ne pas monter sur une chaise, un tabouret, une échelle ou sur un support instable pour nettoyer l'appareil.	Blessures dues à une chute ou à un pincement (échelles doubles).	
Ne pas effectuer d'opérations de nettoyage de l'appareil sans avoir préalablement éteint l'appareil et mis l'interrupteur externe sur la position OFF	Electrocution due à la présence de composants sous tension	
Ne pas utiliser d'insecticides, de solvants ou de détergents agressifs pour le nettoyage de l'appareil	Détérioration des parties en matière plastique ou peintes	
Ne pas utiliser l'appareil à des fins différentes de celles d'une utilisation domestique courante.	Détérioration de l'appareil due à une surcharge de fonctionnement. Détérioration des objets incorrectement traités	
Ne pas laisser des enfants ou des personnes inexpertes utiliser l'appareil.	Détérioration de l'appareil due à une utilisation incorrecte.	
En cas d'odeur de brûlé ou de fumée s'échappant de l'appareil, couper l'alimentation électrique, fermer le robinet principal du gaz, ouvrir les fenêtres et prévenir un technicien.	Blessures par brûlures, inhalation des fumées, intoxication	
En cas de forte odeur de gaz, fermer le robinet principal du gaz, ouvrir les fenêtres et prévenir un technicien	Explosions, incendies ou intoxications	

2. PANNEAU DE CONTRÔLE



Description du tableau de bord :

- 22 - Commutateur chauffage : Arrêt / mini / maxi
- 23 - Commutateur sanitaire : Arrêt / mini / éco / confort
- 24 - Voyant vert de mise sous tension
- 25 - Voyant orange de fonctionnement brûleur
- 26 - Voyant vert de mode chauffage
- 27 - Voyant vert de mode sanitaire
- 28 - Voyant rouge de mise en sécurité
- 29 - Bouton poussoir de réarmement
- 31 - Afficheur : température de chauffage ou signalisation d'incident

3. INSTRUCTIONS D'UTILISATION

ATTENTION

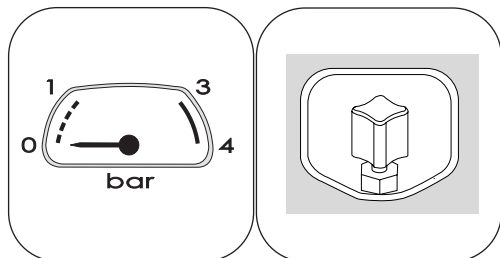
Seul un personnel qualifié peut réaliser l'installation, le premier démarrage et les réglages d'entretien.

Une installation incorrecte peut provoquer des dommages aux personnes, aux animaux et aux biens, pour lesquels le constructeur ne peut être tenu responsable.

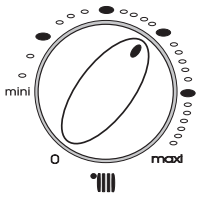
Recommandations pendant la période de fonctionnement

Si la chaudière est installée à l'intérieur d'un appartement, vérifier que les dispositions relatives à l'entrée d'air et à la ventilation du local (selon les lois en vigueur) sont bien respectées.

- Contrôler périodiquement la pression d'eau sur le manomètre placé sur le boîtier et vérifier, lorsque l'installation est froide, que celle-ci est comprise entre 0,5 et 1,5 bar. Si la pression se situe en dessous de la valeur minimale, il faut la rétablir à l'aide du robinet de remplissage situé sur la partie inférieure de la chaudière. Lorsque la valeur moyenne de 1 bar est atteinte, refermer le robinet. Si la chute de pression est très fréquente, il existe probablement une fuite d'eau dans l'installation. Dans ce cas, l'intervention d'un plombier s'avère nécessaire



Mode chauffage autorisé seul



Le voyant **26** est allumé et l'afficheur indique la température départ chauffage , ex. **75°**

Le commutateur **22** permet d'ajuster la température de l'eau du circuit départ chauffage en fonction des besoins saisonniers :

- vers maxi par temps froid
- vers mini par temps doux

La demande **TA** est visualisée par un point en bas à droite de l'afficheur **75°**

Mode sanitaire autorisé seul

Le voyant **27** est allumé et :

1er cas : pas de puisage et pas de réchauffage ballon

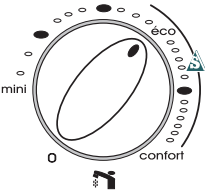
l'afficheur indique  en fixe

2ème cas : réchauffage ballon

l'afficheur indique  défilement des segments dans le sens horaire

3ème cas : puisage

l'afficheur indique  défilement des segments dans le sens horaire



Le commutateur **23** permet d'ajuster la température de l'eau sanitaire entre les positions mini et confort. Pendant ce réglage, l'afficheur clignote et indique la température moyenne de consigne de stockage de l'eau chaude sanitaire.

Lorsque le commutateur est situé dans la zone  **Delta Safe** (ballon à 60°C minimum), le risque de développement de bactéries de type légionnelle est évité.

Mode sanitaire et chauffage autorisés

Les voyants **26** et **27** sont allumés et :


1er cas : pas de puisage et pas de réchauffage ballon

l'afficheur indique la température départ chauffage , ex. **75°**

2ème cas : réchauffage ballon

l'afficheur indique  défilement des segments dans le sens horaire

3ème cas : puisage

l'afficheur indique  défilement des segments dans le sens horaire

Mode veille



Segment milieu fixe + voyant de mise sous tension **24** allumé

Mise en veille de la chaudière et fonction hors gel

Placer les commutateurs chauffage **22** et sanitaire **23** en position **O**. Les voyants verts **26** et **27** s'éteignent

Pendant ce mode, 1 minute de fonctionnement du circulateur et un basculement de la vanne distributrice intervient toutes les 23 heures.

Attention : dans ce mode la fonction hors gel du TA est inopérente.

Fonction hors gel chaudière : à 7°C déclenchement de la pompe

à 4°C déclenchement du brûleur

Pour assurer la fonction hors gel du TA laisser la chaudière en position chauffage

Arrêt complet de la chaudière

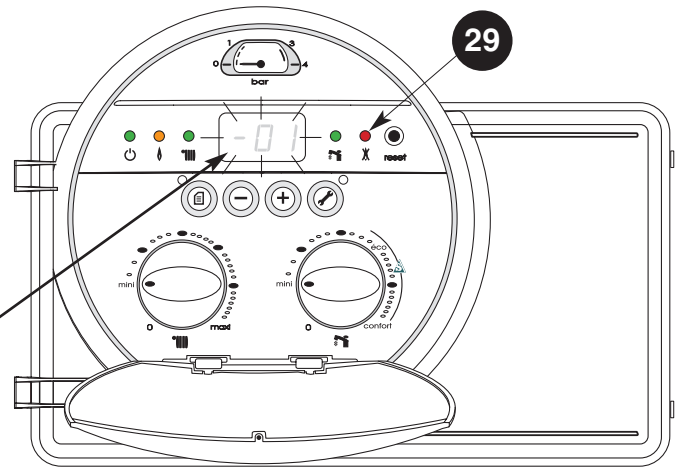
- placer les commutateurs **22** et **23** en position **O** extinction des voyants verts **26** et **27**
- couper l'alimentation électrique de l'appareil
- fermer le robinet gaz

Nota : dans cette position le **hors gel** n'est pas assuré

4. INCIDENTS DE FONCTIONNEMENT

En cas d'anomalie de fonctionnement ou d'information, l'afficheur indique un code sur 2 chiffres en clignotant. Se reporter au tableau ci-dessous pour diagnostiquer le problème.


Pour les défauts 01 et 03 l'appareil se verrouille, voyant rouge **29** allumé



Exemple : Mise en sécurité par surchauffe

DEFAUT **-01**

Codage afficheur	Intitulé du défaut	Information
01	Mise en sécurité par surchauffe	
02	Mise en sécurité par défaut d'allumage	
05		Hors-gel pompe
06		Hors-gel brûleur
07	Absence circulation d'eau	
08	Défaut de circulation d'eau primaire	
09	Thermistance sanitaire ouverte	
10	Thermistance sanitaire court-circuitée	
11	Thermistance départ chauffage ouverte	
12	Thermistance départ chauffage court-circuitée	
13	Thermistance retour chauffage ouverte	
14	Thermistance retour chauffage court-circuitée	
17	Mise à l'arrêt par défaut de débordement fumées (Spott) (CF) ou fusible 1,25 A	
18		Tentative de réallumage
19	Mise en sécurité par débordement fumées (VMC)	
20	Problème de câblage (FF) ou fusible 1,25 A	
21	Absence de débit d'extraction (FF)	
22	Défaillance du dispositif de détection d'extraction (FF)	
23	Vitesse d'extracteur faible (FF)	
24	Défaut de contrôle de fonctionnement de l'extracteur (FF)	
25	Thermistance ballon ouverte	
26	Thermistance ballon court circuitée	
27		Température ballon hors limite
31	Problème de communication avec la carte d'affichage	
32	Défaut de communication avec la carte principale	

Cette chaudière est équipée d'un système de détection du débit d'extraction des gaz brûlés qui autorise le fonctionnement du brûleur. En cas d'insuffisance prolongée de débit, la chaudière est mise en arrêt de sécurité; afficheur code défaut 21 

Attention : ce dispositif de contrôle de l'évacuation des produits de la combustion ne doit pas être mis hors service ; ni faire l'objet d'interventions intempestives. En cas de remplacement, seules les pièces d'origine peuvent être employées.

Important !

Si cette situation se répète fréquemment, demander l'intervention du Service d'Assistance Technique agréée afin qu'il contrôle le système d'évacuation des fumées et la ventilation du local.

Précautions en cas de gel

Nous vous conseillons de consulter votre installateur ou votre service après-vente qui vous indiqueront les mesures les plus adaptées à votre situation.

• Circuit sanitaire

La vidange du circuit sanitaire de la chaudière s'effectue après avoir fermé, au compteur d'eau, le robinet d'eau froide de l'installation, puis :

- ouvrir un robinet d'eau chaude,
- actionner la vanne d'évacuation de la soupape ballon L'eau s'écoule par l'orifice de vidange.

• Circuit chauffage

Prendre l'une des dispositions suivantes :

- 1) Vidanger le circuit de l'installation de chauffage
- 2) Protéger l'installation de chauffage avec un produit antigel. La vérification périodique du niveau de protection apporté par cet antigel est une garantie supplémentaire.
- 3) Laisser tourner votre installation au ralenti en réglant le thermostat d'ambiance sur la position "hors-gel" (entre 5 et 10°C).

Attention : laisser la chaudière en position chauffage

5. CHANGEMENT DE GAZ

Nos chaudières sont conçues pour un fonctionnement au gaz méthane et aux gaz GPL.

Si une adaptation s'avère nécessaire, s'adresser à un technicien qualifié ou à notre Service d'Assistance Technique agréée.

6. ENTRETIEN

L'entretien est obligatoire et indispensable pour assurer la sécurité, le bon fonctionnement et la durée de vie de la chaudière.

Il doit être réalisé tous les ans conformément à l'annexe H du D.P.R. 21.12.99 n° 551 et à la norme UNI 10436.

Il est obligatoire de faire une analyse de combustion tous les 2 ans, afin de contrôler le rendement et les émissions polluantes de la chaudière.

Toutes ces opérations devront être notées sur le livret de l'installation



CHAFFOTEAUX & MAURY

47 rue Aristide Briand

92532 LEVALLOIS PERRET Cedex

Tél. Accueil Consommateur : 01 47 59 80 60

Tél. Assistance Technique Professionnels : 01 47 59 80 20

Fax Services Commerciaux : 01 47 59 80 01

Fax Services Techniques : 01 47 59 80 02

www.chaffoteaux-maury.fr